

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mo. POUR LES ETATS-UNIS \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.50 POUR L'ETRANGER \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.80

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mo. POUR LES ETATS-UNIS \$3.00 \$1.50 \$0.75 \$0.35 POUR L'ETRANGER \$4.00 \$2.00 \$1.00 \$0.50

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

80ème Année

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 4 JUILLET 1907

Le Royaume des Femmes.

Les Anglais prétendent que leur Parlement peut tout, excepté changer un homme en femme. Le Parlement d'Helsingfors, en Finlande, plus fort que l'autre, a pu changer en femmes un certain nombre de députés finlandais. Ces "remplaçantes" siègent à la Chambre, peut-être après avoir balayé des antichambres, et comme elles font des lois, il est certain qu'elles adopteront uniquement celles qui donneront matière sur le nôtre. La femme, dit le Code matrimonial, doit suivre son mari partout où il lui plaît de résider. Ce sera le mari qui devra suivre la femme. Celle-ci doit à son époux obéissance et fidélité. Ce sera désormais à l'homme d'obéir et de faire vœu, en se mariant de ne jamais appartenir à aucune autre. Ce précédent, bien qu'inauguré dans un pays aussi lointain que septentrional, n'est pas sans danger pour la race masculine qui peuple la France. Étant donné la facilité avec laquelle se prennent les mauvaises habitudes. Nous sommes déjà assez volontairement esclaves de celles qui, soûlant, sont tenues de nous obéir, pour nous demander à quel état d'idiotisme et de servitude nous serions réduits le jour où des prescriptions officielles assureraient à nos légitimes devenues nos maîtresses—dans l'acceptation la plus chaste du mot—une prépondérance devant laquelle, sous peine de condamnations les plus sévères, nous serions tenus de nous incliner. Car les habitants de la Finlande, auxquels bientôt peut-être nous n'aurons plus rien à envier, se trouvent dans une situation qui ressemble à une impasse. Comme maris, ils ont le droit de commander à leurs moitiés, mais ces dernières comme députées—avec deux e—ont de leur côté le droit de les obliger à subir leurs volontés. On devine à quels interminables conflits donnera lieu ce double état de choses, et c'est naturellement madame qui aura toujours le dernier mot.

Il pourrait avoir certains inconvénients. Il serait tout à fait scandaleux d'entendre une de ces politiciennes s'écrier tout à coup: "Je demande la parole pour un fait personnel" et venir, du haut de la tribune, se plaindre d'avoir été pincée par son voisin de droite ou de gauche. Peut-être même par les deux.

Et voyez-vous la discoureuse, après avoir subi les dernières sévères du règlement, expulsée de l'hémicycle "manu militari"? Vous représentez-vous le commandant du Palais-Bourbon réduit devant sa résistance à l'emporter dans ses bras? Cet acte, bien que purement politique, pourrait être considéré comme un rapt, presque un détournement de mineur. De plus, se poserait une question nouvelle que je me permets de soumettre à tous les gens d'honneur: on a constaté qu'à plusieurs reprises les députés du sexe fort se sont adressés mutuellement des gros mots, parfois suivis d'abord de voies de fait, puis d'un échange de témoins. Gambetta s'est battu avec M. de Fourtou; M. Pugliesi-Conti avec le sous-secrétaire d'Etat Sarraut. Si un membre, ou plus exactement une membrane de la représentation nationale se livrait contre un blocard quelconque à une diatribe particulièrement insultante, celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de lui en demander réparation. Ces dames auraient donc la faculté, sans courir aucun risque, de lancer à un ministre cette apostrophe: "Vous êtes le dernier des mufles!"

Et aux yeux du public, quelle piteuse infériorité que celle d'un prince consort qui garde la maison, tandis que sa femme étale ses jupes sur les banquettes du palais législatif! On ne dira plus de lui: "le nommé un tel", mais: le mari de notre mandataire. Le malheureux ne sera qu'une ombre, un vague reflet, quelque chose comme un zéro à la gauche de rien du tout. Eût-il le génie de Victor Hugo ou les talents d'inventeur d'Edison, il ne sera jamais que le pâle décalque de sa légiférante compagne. C'est pourquoi, si jamais les suffragettes qui se remuent si énergiquement en Angleterre et qui en France marchent aussi—toujours dans l'acceptation la plus noble du mot—parvenaient à conquérir chez nous et nos voisins les sièges dont les Finlandaises ont réussi à s'emparer, peut-être serait-il moins humiliant pour notre sexe que les demoiselles fussent seules admises à poster leurs candidatures devant le corps électoral. D'abord le spectacle d'une vingtaine de jeunes filles à peine majeures—car on pourrait abaisser pour elles l'âge de la députation—serait infiniment plus agréable aux messieurs des tribunes que la vue de grosses mères incapables, à cause de leur obésité, de gagner comme la pouliche de ce nom le Grand Stoeple d'Anteuil. Leurs collègues mâles de l'Assemblée seraient en outre d'autant plus disposés à accueillir leurs propositions—quand, bien entendu, elles seront honnêtes—qu'elles auront été formulées par des bouches plus gracieuses. Il est vrai que la jeunesse de ces filles

aurait à remplacer auprès des enfants en qualité de nourrice sèche. Sans compter que les petites ouvrières qui gagnent à peine vingt-cinq sous par jour pardonneraient difficilement à leurs congénères de toucher 15,000 francs par an. Le jour où ces élues viendraient dans une réunion publique rendre compte de leur mandat, elles risqueraient fort de se rencontrer au pied de la tribune avec des rivaux qu'elles auraient battues aux élections et qui les battraient à leur tour autrement qu'à coups de bulletins de vote. Ce serait de tels crépages de chignons que toutes les brigades de police en prendraient les armes. Et si, non content d'avoir fait d'elle un ministre, M. Fallières en choisissait une comme présidente du conseil! La France se transformerait presque instantanément en royaume des femmes. Elles seraient nommées préfètes, receveuses générales, ambassadrices et plénipotentiaires. Les trente-six mille communes ne seraient plus administrées que par des demoiselles qui dresseraient les actes d'état-civil, présideraient aux mariages et adresseraient aux jeunes époux des allocutions où elles leur conseilleraient de mettre au monde beaucoup d'enfants, tout en regrettant elles-mêmes de n'en pas avoir. C'est pour le coup que d'autres demoiselles, celles des téléphones, sûres de la protection de leurs supérieures, nous feraient attendre les communications. Il ne ferait pas bon alors de manifester trop d'impatience. Une bonne plainte pour outrage à une fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, et nous nous le tiendrions pour dit. Les Chambres feraient également tout de même de constituer une délégation chargée d'aller à Helsingfors étudier le mécanisme de la représentation féminine. On verrait s'il ne serait pas bon de l'adopter ici. Cependant, avec notre manie de tout blaguer, il nous serait malaisé d'entendre le président de l'Assemblée législative lui faire cette communication: "Les débats du projet d'impôt sur le revenu sont ajournés, Mme la présidente du conseil étant dans les douleurs de l'enfantement."

La conférence de La Haye. La Haye, 3 juillet.—La proposition avancée par les délégués américains à la conférence de paix visant l'inviolabilité de la propriété privée en mer rencontre une vive opposition. Les délégués italiens avaient proposé un amendement tendant à ce que les belligérants fussent autorisés à s'emparer des propriétés privées en mer, mais que les dites prises fussent rendues après la guerre et qu'une indemnité fut allouée à leurs propriétaires pour les dommages subis. Les délégués russes et français se sont opposés à cet amendement. Le Japon prépare une proposition visant l'emploi de la télégraphie sans fil en temps de guerre, proposition qui sera basée sur les expériences résultant du conflit russo-japonais. Certaines puissances ont l'intention de proposer que les câbles sous-marins soient classés comme propriété neutre. Les Japonais n'ont encore présenté aucune proposition au sujet du bombardement des villes. Mlle Annis Eckstein a requis du président Neldoff la faveur d'une audience afin de lui présenter une pétition, signée par plus de deux millions d'Américains en faveur d'un traité général d'arbitrage. M. de Neldoff recevra Mlle Eckstein demain matin.

Cluett. Pour les Unions et Mâles, les Petites et Oies. Plus petite Détailé aussi Parfait que la Bande de Coton et les Muscadins. Écrivez George—James Blanc et de l'Amérique. Demandez la Cluett et cherchez l'Étiquette Cluett. CLUETT, PEABODY & CO., MAKERS OF BROWN HOLLAND.

Arrestation d'un banquier. Berlin, 3 juillet.—Herr Kröner, un banquier d'Anklam, Poméranie, a été arrêté aujourd'hui sous l'accusation d'avoir opéré des détournements s'élevant à une somme de 450,000 marks. Accident de tramway. Washington, 3 juillet.—Une voiture de tramway, dans laquelle avaient pris place plusieurs employés de l'administration se rendant à leur bureau, est entrée en collision ce matin à 3 heures avec un train servant au transport du matériel. William Muck, le motorman du tramway a été tué sur le coup et une vingtaine de voyageurs blessés.

Le dernier exploit du bandit Raisuli.

Tanger, Maroc, 3 juillet.—Le Caïd Sir MacLean, commandant de la garde du Sultan, a été fait prisonnier par Raisuli, le chef de brigands, et sera gardé en otage jusqu'à ce que le Sultan consentira à accorder son pardon à Raisuli aux termes posés par ce dernier. Le général MacLean était en négociations avec Raisuli lorsqu'il a été fait prisonnier. MacLean est un ancien officier de l'armée britannique. Il jouit de la confiance du Sultan sur lequel il exerce une grande influence. La capture du Caïd Sir Harry MacLean, dernier exploit de Raisuli, attire de nouveau l'attention sur ce notoire chef de bandits. MacLean est probablement l'homme qui exerce la plus profonde influence sur les affaires intérieures du Maroc. Il est le conseiller intime du Sultan et c'est sous sa direction que l'administration civile et l'armée ont pu être organisées.

Reine des Actrices Louange Pe-ru-na



"Je Suis Heureuse. D'Ecrire Ma Recommandation Du Grand Remède Pe-ru-na. Je Le Fais Du Plus Grand Cœur" Julia Marlowe

TOUT remède qui aide à la digestion fortifie les nerfs. Les centres nerveux exigent de la nutrition. Si la digestion est embarrassée, les centres nerveux deviennent anémiques et l'indigestion en est le résultat. Peruna débarrasse l'estomac de congestions cérébrales et la digestion normale en est le résultat. Peruna n'est pas une servine ni un stimulant, il fait de bien aux nerfs en aidant à la digestion. En d'autres mots, Peruna va au fond de la difficulté entière, alors les symptômes désagréables disparaissent. Mme J. C. James, 61 Marchant St., Watonsville, Cal., écrit: "J'avais des dérangements d'estomac depuis six ans. J'avais essayé bien des médicaments et avait aussi été traité par trois docteurs. "Ils disaient que j'avais une dyspepsie nerveuse. On me mit à un régime liquide pendant trois mois.

"Le traitement améliora mon état, mais aussitôt que je cessais de prendre la médecine je retombais mal. "Je pris la médecine pendant deux ans, puis je retombai malade et abandonnai tout espoir d'être jamais guérie. "Je vis une annonce d'un homme dont le cas était semblable au mien et guéri par Peruna, de sorte que je crus que je l'essaierais. "Je m'en procurai une bouteille de suite et commençai à la prendre. J'en ai pris plusieurs bouteilles et suis entièrement guérie. "J'ai gagné la force et je suis comme une différente personne. Je crus que Peruna est tout ce que l'on peut avoir." Les nerfs, telles que les préparations de goudron, font beaucoup de mal. Les médicaments pour le sommeil et les poudres pour maux de tête, sont nocifs les uns, elles dépriment le cœur, et on ne devrait pas les employer. Les nerfs seraient en bon état, si la digestion était bonne. Peruna corrige la digestion.

Whitney Central National Bank. U. S. DEPOSITORY. CAPITAL ET SURPLUS, \$3,475,000. CHARLES GODCHAUX, Président. J. B. Ferguson, Caissier. E. H. Keop, Assistant Caissier. M. Fyk, Assistant Caissier. CHAS. F. BEISLER, Gérant du Département de Change. VOUTES DE SURETÉ DE DEPOTS A LOUER. Change Etranger Acheté et Vendu. Lettres de Crédit pour les Voyageurs. Laissez pour Toutes les Parties du Monde. 10 Mars—6m—4m les

BANQUE DU PEUPLE (PRÈS DE LA POSTE) Etablie en 1869. Capital et Surplus \$600,000. BRANCHE DE DEPOTS D'EPARGNES, Rue du Canal, coin de la rue Bourbon. PAYS 4% SUR LES EPARGNES. INTERET A PARTIR DU 1er JUILLET.

UN APPEL. Les maisons à appartements, les maisons où régnent la misère, les maisons contenant trop de monde, les maisons à appartements où il y a des maladies, les deux toutes à la démolition de nos pauvres. Le seul véritable remède est apparemment celui de la bombe—le dernier et même souvent dans les bras de la mort à détoner. Une petite fille était couchée sur un grabat dans une des maisons à appartements de la ville, et la rougeur de son visage pâle et ses yeux profonds et pleins, indiquent qu'elle était aux prises avec cette maladie mortelle et épuisante de la consommation. Il n'y avait aucun espoir pour elle: elle souffrait dans la pauvreté et le désespoir et s'écroulait jusqu'à ce que la mort vint la délivrer. Cette maladie redoutable fait plus de victimes que nos guerres et elle est si terrible que parfois elle est plus connue que le danger de la peste. Il n'y a guère de famille qui n'ait connu ce spectre redoutable et qui ne lui donne la perte d'un enfant aimé et détesté. La Ligue Anti-Tuberculose de la Louisiane réunit un fonds pour construire des maisons dans la paroisse de Tammany, La., dans le but de tenter les cas de consommation à leur début. Le donateur reçoit une somme de \$10,000, et nous demandons aux habitants de ce journal de nous aider dans cette grande entreprise. C'est une charité pure et simple, et si, comme nous le croyons, la consommation dans nos premières phases peut être guérie, ce sera une œuvre pour ce monde, et surtout pour les générations à venir. Ce journal vous remercie pour ce fonds, et adresse ses respects à W. G. Tebaull, Président du Comité des Finances, 317 rue Bayne.